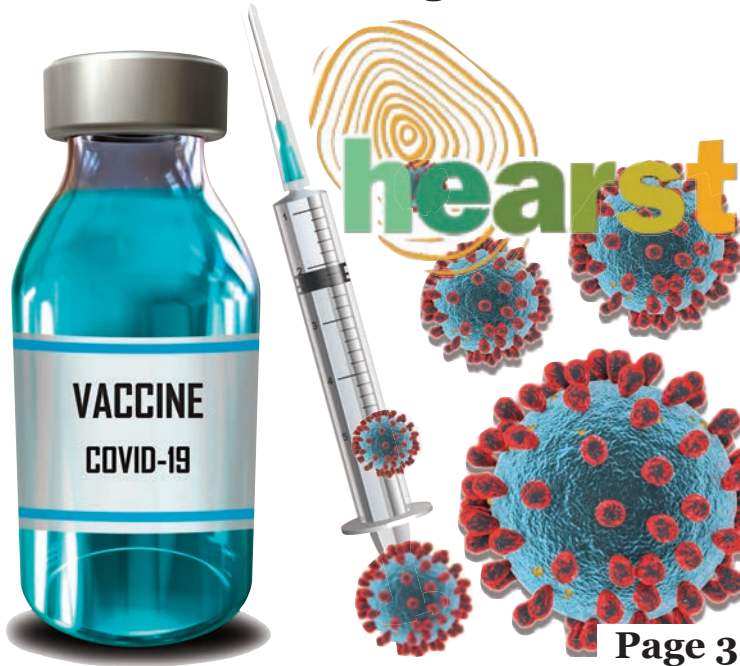


Vol. 46 N° 29 Hearst ON - Jeudi 28 octobre 2021 - 2,86 \$ + TPS

Ville de Hearst : la vaccination sera-t-elle obligatoire?

Oui c'est vrai, cette année on fêtera l'Halloween!



Page 3

100e : Venez à la rencontre de Mme Doris Ermel



Page 5

Les Lumberjacks tout simplement en feu



Page 12



Page 19

Explorer Limited avec toit ouvrant
84 mois @ 4,49 %
Payment de seulement
375,07 \$ +TVH
6 passagers avec sièges en cuir

Unité 21-225

Ford LECOURS MOTOR SALES

« Le journal *Le Nord* est en péril » - Gérard Payeur

Par Jean-Philippe Giroux

Les cartes sont sur la table et le message est clair : le journal est en besoin urgent de main-d'œuvre. En l'absence du personnel nécessaire pour réaliser le journal au maximum de sa capacité, le conseil d'administration envisage à contrecœur de mettre fin à la production du journal *Le Nord* d'ici le début de l'année 2022 si la situation ne s'améliore pas dans les prochains mois.

« Nous devons faire un choix, annonce le président des Médias de l'épinette noire, Gérard Payeur. Si nous n'avons pas d'aide pour produire le journal, nous devons prendre une décision radicale. »

Le président s'est présenté à l'émission *L'Info sous la loupe* vendredi dernier afin de discuter de cette pénurie. Après une rencontre extraordinaire du conseil d'administration la veille, il a été

conclu par les membres qu'il faut agir au plus vite en vue de répondre à la demande. Il s'est adressé franchement aux auditeurs de la radio ainsi qu'aux nombreux lecteurs du journal *Le Nord* pour les informer du « point tournant » où est rendue la station.

« L'épuisement du personnel pousse le conseil d'administration à se poser de sérieuses questions sur l'avenir du journal *Le Nord*... et sur les différentes options qui nous sont offertes », relate le président.

Le problème relève du manque de travailleurs et la surcharge des employés en poste, dit-il. Il faut pourvoir un total de neuf postes afin de subvenir au besoin urgent de main-d'œuvre au journal et à la radio, dont quelqu'un à la direction adjointe, cinq pigistes à temps partiel ainsi qu'un ou une journaliste supplémentaire.

Le journal est rentable, remarque le président. En effet, il trouve terrible de devoir sacrifier la qualité du produit en question ou, dans le pire des cas, fermer l'entreprise simplement par manque de personnel. « On veut offrir un journal de qualité et, pour ça, ça nous prend du personnel. On ne pourra plus continuer comme ça longtemps, à tenir le journal à bout de bras. Ça devient trop lourd pour les quelques employés qui nous restent. »

Certes, la station reçoit des curriculum vitae, mais ce sont surtout des candidatures de personnes qui ne correspondent pas aux critères nécessaires pour obtenir des subventions salariales dont elle a besoin. Grâce à l'aide financière du gouvernement fédéral, le journal est en mesure d'engager des

journalistes et animateurs radio sous certaines conditions : détenir des qualifications académiques dans le domaine requis et une citoyenneté canadienne, et avoir entre 16 et 30 ans. Bref, il devient difficile de trouver la personne qui répond à toutes les exigences, ce qui aggrave une situation déjà précaire.

Le président tient à assurer la population que la décision ne toucherait pas la radio et que les employés du journal ne perdraient pas leur emploi.

La décision définitive sera prise avant le 1er décembre.



Actuellement, six postes sont toujours à pourvoir.

Ford lèvera toutes les mesures d'ici six mois

Par Jean-Philippe Giroux

On dirait qu'on voit finalement la lumière au bout du tunnel. Au cours des six prochains mois, la province lèvera les mesures en vigueur d'une manière « lente et progressive », ce qui inclut la preuve vaccinale ainsi que le port du masque dans les lieux publics. Toutes les mesures de santé publique, dont le port du masque, ne seront plus imposées à partir du 28 mars 2022.

Le gouvernement Ford a dévoilé vendredi son plan officiel de déconfinement à long terme avec un assouplissement des restrictions à compter du 25 octobre à 0 h 01. Depuis, les établissements où la preuve de vaccination doit être présentée, dont les restaurants, bars et salles d'entraînement, peuvent accueillir des clients à l'intérieur au maximum de leur capacité. La liste comprend également les

casinos, les espaces de réunion intérieurs, les services de soins personnels, les musées et plusieurs autres espaces intérieurs.

Dans un communiqué du 22 octobre, l'Ontario annonce qu'elle prévoit augmenter les limites de capacité en automne pour des événements publics tels que les cérémonies du jour du Souvenir, mais ne divulguera pas plus de détails à ce sujet pour le moment.

Dans les lieux à risque élevé, soit les boîtes de nuit et les réceptions de mariage, les limites de capacité seront levées à partir du 15 novembre.

En 2022

La province « songera » à déconfiner davantage le 17 janvier en levant les limites de capacité dans les lieux où le passeport vaccinal n'est pas obligatoire ainsi qu'en levant les « exigences

relatives à la preuve de vaccination » à l'intérieur des restaurants, bars et gyms. Pour les endroits à haut risque, le gouvernement prévoit faire pareil le 7 février. « Si nous voyons que les chiffres ne sont pas stables, nous n'allons tout simplement pas le faire, affirme le premier ministre de l'Ontario, Doug Ford. C'est aussi simple que ça. »

Enfin, le 28 mars, le gouvernement Ford entend mettre fin au port du couvre-visage dans les lieux publics avec certaines exceptions dans des lieux précis. De plus, à cette date, la province pense ne plus exiger la preuve vaccinale dans tous les établissements, dont les salles de concert et les cinémas.

« D'ici mars, nous espérons avoir maximisé notre stratégie de vaccination en Ontario », déclare le Dr Kieran Moore,

médecin-hygiéniste en chef de l'Ontario.

Les exceptions

Les bureaux de santé régionaux pourraient mener des interventions locales et régionales en instaurant des mesures temporaires de contrôle de la COVID-19. La province pourrait faire de même à l'échelle de la province « dans des circonstances exceptionnelles », par exemple si un variant de la COVID-19 résistant au vaccin se propage.



**MEUNIER
CARRIER**
— LAWYERS —

151, AVENUE SECOND
TIMMINS, ON P4N 1E8
TÉL: 705-531-5500
WWW.MCLAWYERS.CA
RETROUVEZ-NOUS
SUR FACEBOOK

ACCIDENTS DE VOITURE - BLESSURES CORPORELLES
DÉGÈS INJUSTIFIÉS - RÉCLAMATION D'INVALIDITÉ
LITIGES EN MATIÈRE D'ASSURANCES - LITIGES EN SUCCESSION
DROIT DU TRAVAIL - DROIT DE LA FAMILLE



David Carrier, B.A. (Hons), J.D. dcarrier@mclawyers.ca Jay Meunier, B.A. (Hons), LL.B. jmeunier@mclawyers.ca Daly Canic, B.A., J.D. daly@mclawyers.ca

Marc Ringuette quitte son poste de conseiller à la Ville de Hearst

Par Jean-Philippe Giroux

Après presque trois ans en fonction, Marc Ringuette a remis sa démission en tant que conseiller municipal de la Ville de Hearst, effectif à partir du 15 octobre. Par conséquent, la Municipalité est actuellement à la recherche de candidats pour le remplacer. Lors de la réunion ordinaire de mardi, le conseil municipal a passé une résolution déclarant son siège vacant, en date du 26 octobre.

Dans sa lettre de démission, M. Ringuette a laissé un dernier mot en guise d'au revoir.

« Ce fut une expérience inoubliable avec des changements positifs, écrit-il. J'ose croire que

si la pandémie ne nous [avait] pas mis les bâtons dans les roues, on aurait pu en faire plus. »

Le journal *Le Nord* a essayé de communiquer avec M. Ringuette par téléphone pour lui poser des questions concernant sa démission. Or, nous n'avons pas pu le joindre avant la date de tombée de l'article.

La Municipalité a discuté de la procédure à suivre afin de pourvoir le siège vacant. Elle a 60 jours pour nommer un nouveau conseiller ou adopter un arrêté municipal exigeant une élection partielle, conformément à la Loi sur les élections

municipales.

Après un tour de table, le conseil était en faveur de choisir la première option. « Le conseil a décidé d'envoyer un message à la communauté [pour savoir] qui veut se présenter pour remplir le siège pour le restant du mandat qui est d'un an », explique le maire de Hearst, Roger Sigouin. Il ajoute qu'une élection aurait entraîné des dépenses municipales supplémentaires, ce que la Ville voulait éviter.

L'ouverture du poste sera publiée dans les médias sous peu afin d'inviter les citoyens à soumettre leur candidature. La Ville pourra

aussi sélectionner le candidat autrement, soit en suggérant des noms ou en contactant les personnes qui ont posé leur candidature lors des élections de 2018.



Politique de vaccination : la Ville va-t-elle serrer la vis ?

Par Jean-Philippe Giroux

La Corporation de la Ville de Hearst envisage de mettre en place une politique de vaccination qui pourrait être en vigueur avant la fin de l'année. À la suite d'un tour de table lors de la réunion extraordinaire du 26 octobre, les conseillers municipaux ont discuté de la nécessité d'établir une politique de vaccination pour l'ensemble des employés ainsi que des élus.

La majorité des conseillers étaient d'accord pour ne pas rendre obligatoire la vaccination, avec certaines exemptions et sous certaines conditions. À titre

d'exemple, il a été proposé par les conseillers Joël Lauzon et Josée Vachon d'exiger aux employés non vaccinés de se faire dépister régulièrement s'ils ne souhaitent pas se faire vacciner.

Le conseiller Conrad Morin, de son côté, ne croit pas qu'une politique de vaccination soit nécessaire et, qu'à l'échelle de la municipalité, des politiques existent déjà pour ne pas avoir à mettre en place une telle mesure en matière de vaccination.

Le maire, Roger Sigouin, dit qu'en tant qu'élus ils se doivent de montrer l'exemple à la

communauté en ce qui concerne la vaccination. « C'est certain qu'on ne peut pas obliger personne à se faire vacciner, mais comme entreprise publique, on est là pour implanter un règlement et c'est ça qu'on est en train de faire », commente le maire.

Pour le moment, la Ville a envoyé la documentation à un comité de travail qui utilisera comme exemple la politique de vaccination des villes de Kapuskasing et de Rivière des Français afin de développer une ébauche de ladite politique. Le comité discutera également de la potentielle

modification de la politique en ce qui a trait aux types de couvre-visages permis au travail, soit d'interdire les couvre-visages qui ne répondent pas aux exigences de la santé publique.

Les détails de la politique seront connus dans deux à trois semaines, à la prochaine réunion du conseil municipal, mentionne le maire. Le conseil s'est donné comme date le 1er décembre pour imposer la politique. Toutefois, la date officielle n'a pas été confirmée.

COVID-19 : la courbe des contagions à la baisse en Ontario

Émillie Pelletier - Initiative de journalisme local - Le Droit

La santé publique de l'Ontario a fait état, mardi, de 328 nouveaux cas de COVID-19, dont 223 ont été dépistés chez des personnes n'étant pas pleinement vaccinées ou dont le statut vaccinal est inconnu. C'est la deuxième journée consécutive que la province rapporte moins de 400 infections quotidiennes.

Décès et hospitalisations

La province déplore quatre nouveaux décès causés par cette maladie contagieuse.

Lundi, 260 personnes atteintes de la COVID-19 étaient hospitalisées à travers la province, et 225 d'entre elles ne sont pas pleinement vaccinées ou ont un statut vaccinal inconnu des autorités sanitaires.

On comptait, la même journée, 159 patients aux soins intensifs en raison d'une maladie grave

causée par la COVID-19.

Parmi ces patients, 133 ne sont pas pleinement vaccinés ou ont un statut vaccinal inconnu.

Lundi, la compagnie pharmaceutique Pfizer, fabricant de l'un des vaccins contre la COVID-19, a demandé officiellement à Santé Canada d'approuver son utilisation chez les enfants âgés de cinq à onze ans.

Bien qu'Ottawa n'ait pas encore donné son feu vert, le NPD ontarien exige de la proactivité de la part du gouvernement Ford.

Le gouvernement sera prêt

La ministre de la Santé, Christine Elliott, a assuré mardi, à Queen's Park, que son gouvernement sera prêt lorsque le vaccin sera approuvé chez les plus jeunes.

Elle a fait savoir que les 34 bureaux de santé publique de la province ont envoyé leur plan

au gouvernement, et que la stratégie de vaccination chez les enfants sera adaptée en fonction des régions sanitaires.

Christine Elliott a sous-entendu que la vaccination aura lieu auprès des médecins de famille, des pharmacies et des écoles, et que les parents seront informés à

l'avance.

L'Ontario compte 87,5 % de la population admissible ayant reçu au moins une dose, et 83,2 % sont pleinement vaccinés.

On compte toujours 23,2 % de la population totale n'ayant reçu aucune dose à ce jour.

PPO : appel à l'aide du public

Par Jean-Philippe Giroux

Le 20 juin 2021, les membres du détachement de la baie James de la Police provinciale de l'Ontario (PPO) sont intervenus à la suite d'un incident impliquant une entrée par effraction. Un individu est entré à l'intérieur d'une résidence sur Lang Avenue dans la ville de Kapuskasing et a attaqué la victime dans son sommeil, lui causant plusieurs blessures. L'agression a été filmée, informe

la police provinciale.

Les membres de la PPO demandent au public de les contacter au 1-888-310-1122 s'ils ont de l'information à partager au sujet de l'incident. Les personnes qui veulent rester anonymes peuvent appeler Échec au crime en composant le 1-800-222-8477.



Chronique du directeur général

Comment comprendre un politicien!

Même si vous ne voulez rien savoir de la politique, il faut voter. Si vous ne vous intéressez pas à la politique, soyez assurés que la politique s'intéresse à vous. On sort d'une élection fédérale et en juin prochain ce sera au provincial, puis à l'automne 2022 il y aura des élections municipales. Pour le commun des mortels qui ne s'intéresse pas vraiment, ou plus ou moins, à la politique, c'est difficile à suivre.

Lorsqu'on écoute les élus, ils ont toujours tendance à mentionner que le pouvoir est ailleurs. Les membres des conseils municipaux estiment que les décisions sont prises par la province; les députés provinciaux déplorent que les décisions dépendent du fédéral; et finalement, à la Chambre des communes, on tente de convaincre tout le monde que les décisions sont prises par les municipalités et les provinces; et si ça ne fonctionne pas, c'est la faute des États-Unis. Un politicien doit avoir des réponses à tous les sujets. Pour ça, il y a des réponses passepartouts, ce que les médias appellent la cassette. Ce sont des phrases préétablies qui ne veulent rien dire, mais qui paraissent bien.

Exemple :

- **Journaliste** : *M. le maire, la Ville a décidé d'investir dans les ressources humaines?*
- **Réponse du maire qui ne connaît pas le sujet, mais qui sait que le directeur général travaille sur ce dossier** : *C'est une excellente question. À titre d'élus, nous devons prendre en considération les tenants et aboutissants afin d'assurer la vision municipale tout en respectant la fierté des contribuables et la capacité de notre communauté d'assumer une telle responsabilité. Il faut comprendre que notre conseil doit gérer ce dossier de manière responsable et transparente pour le bien de l'avenir de notre communauté. Soyez assurés que nous travaillons sur ce dossier et dès que nous aurons plus de détails, il nous fera plaisir d'y aller d'une déclaration publique toujours pour le meilleur de la population!*

Il aurait été plus facile de répondre : « bonne question, je ne suis pas au courant du dossier, mais laissez-moi m'informer et je vous rappelle ». On comprend toutefois que si le politicien répond de cette manière, il passe pour une personne qui ne connaît pas ses dossiers. Au niveau municipal, voici des phrases passepartouts : « on n'a pas d'argent, on pourrait faire mieux, mais il faudrait monter les taxes ». Encore mieux, celle-ci : « ce n'est pas notre faute, le provincial et le fédéral nous imposent des règles sans faire suivre d'argent ».

Au provincial, le discours change selon le côté de la chambre où se trouve le député. Être dans le groupe du pouvoir n'est pas un gage de succès. Il faut faire partie du caucus, à titre de ministre, assistant, whip, etc. pour être en mesure de vraiment faire changer les choses. Sinon, on demandera au député de surtout ne pas parler et de se faire

oublier. La perception sur un élu, après avoir remporté un siège, on le remercie et par la suite on le laisse pourrir au second rang. On les appelle les *backbenchers*, ceux de l'arrière-ban. Le gros de leur travail est déjà fait. À partir de ce moment, ce sont les lignes du parti qui comptent, et rien d'autre.

Si vous êtes au caucus, voici les phrases clés à apprendre. « Nous prenons toujours des décisions pour le bien de la province. Contrairement à l'opposition, nous on agit. Notre gouvernement tient ses promesses... et c'est important de travailler dans ce sens... »

Lorsque vous vous retrouvez plutôt dans l'opposition à Queen's Park ou à Ottawa, le travail est plus facile. Quand le gouvernement propose quelque chose, vous n'avez qu'à dire le contraire. Quelques phrases faciles : « Le gouvernement ne fait rien. C'est la faute du gouvernement si ça ne fonctionne pas. Vous n'écoutez pas le peuple, vous ne faites qu'à votre tête. »

À Amos, en Abitibi, le député provincial de mon comté était François Gendron, qui a pris sa retraite en 2018 après 42 ans à titre d'élus. J'ai beaucoup de respect pour lui. Je lève mon chapeau aussi à un gars comme Gilles Bisson qui a longtemps été le député de notre région et qui est à Queen's Park depuis le 6 septembre 1990.

Tu ne demeures pas en politique plus de 40 ans en répondant aux questions avec la cassette. Un vrai politicien qui perce le temps possède trois des plus grandes qualités. Il doit être honnête, respectueux et surtout humble. Il est capable d'admettre ses torts et ses erreurs. Il avoue ne pas tout savoir en jouant le Ti-Joe Connaisseur. Lorsqu'il te donne une pognée de main, il te regarde dans les yeux et non pas la personne suivante. Et finalement, il a une grande capacité d'écoute.

La population aime les politiciens terre à terre et empathiques. Seriez-vous un bon politicien? Nous avons la critique facile lorsqu'on parle des politiciens. Mais, prenons-nous toujours le temps de bien comprendre les deux côtés de la médaille avant de critiquer une décision des élus?

Les politiciens à Ottawa et à Toronto ont de bons salaires, mais au niveau des élus municipaux, il faut des passionnés et même des gens un peu fous pour accepter ces charges de travail, surtout avec les critiques faciles et le manque de reconnaissance, et ce, pour un salaire de crève-faim!

La politique, c'est un mal nécessaire parce qu'il est évident qu'un régime dictatorial nous ferait sacrer davantage. Lorsqu'on se compare, on se console!

Steve Mc Innis

réseau@presse
médias professionnels de l'info locale

FIER MEMBRE

LES
Médias
de l'épinière noire

JOURNAL
LE NORD

CINN911.com

Équipe
Steve Mc Innis
Directeur général et éditeur
smcinnis@hearstmedias.ca

Jean-Philippe Giroux
Charles Ferron
Journalistes
journaliste@hearstmedias.ca

Anouck Guay
Distribution
info@hearstmedias.ca

Manon Longval
Ventes
vente@hearstmedias.ca

Claire Forcier
Révisseuse bénévole

Suzanne Dallaire Côté
Claudine Locqueville
Chroniqueuses

Sites Web
lejournallenord.com
Journal électronique
lejournallenord.com (virtuel)

Facebook
fb.com/lejournallenord

Membres
APF
apf.ca
613 241-1017
Fondation

Donatien-Frémont
613 241-1017

Canadian Media
Circulation Audit
circulationaudit.ca
416 923-3567

Lignes agates marketing
anne@lignesagates.com
866 411-7487

Journal Le Nord
1004, rue Prince, C.P. 2648
Hearth (ON) PoL 1No

705 372-1011
Notre journal rectifiera toute erreur de sa part qui lui est signalée dans les 48 heures suivant la publication. La responsabilité de notre journal se limite, dans tous les cas, à l'espace occupé par l'erreur, pourvu que l'annonce en question nous soit



parvenue avant l'heure de tombée. Il est interdit de reproduire le contenu de ce journal sans l'autorisation écrite et expresse de la direction. Nous remercions l'aide financière du Gouvernement du Canada, par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques pour nos activités d'édition.

Prenez note que nous ne sommes pas responsables des fautes dans plusieurs des publicités du journal. Nombreuses sont celles qui nous arrivent déjà toutes prêtes et il nous est donc impossible de changer quoi que ce soit dans ces textes.

ISSN 1199-0805



Il est permis de faire du porte-à-porte cette année pour l'Halloween

Par Jean-Philippe Giroux

Tant qu'il n'y aura pas une éclosion de dernière minute, comme ce fut le cas l'année dernière dans la région de Hearst, Hornepayne, personne ne devrait craindre le porte-à-porte pour la soirée de l'Halloween dimanche prochain dans toute la région.

Le Bureau de santé Porcupine (BSP) a publié le 21 octobre les consignes à respecter lors des festivités de l'Halloween 2021 afin de remettre les friandises aux costumés « sans avoir peur de propager la COVID-19 ».

À moins qu'il y ait une flambée de cas dans la région et que les membres du comité des mesures d'urgence soient obligés d'annuler la journée, la Municipalité de Hearst n'aura pas à intervenir, spécifie le directeur général de la Ville de Hearst, Yves Morrissette.

Normalement, c'est-à-dire en période pré-pandémique, la ville de Hearst célébrait l'Halloween avec une distribution annuelle de bonbons au centre-ville. Malheureusement, cette tradition ne se poursuivra pas cette année, afin d'éviter un rassemblement concentré.

Cette semaine, la Ville de Hearst a publié une communiqué indiquant quelques règles à suivre. « Afin de respecter les gens de la communauté, nous recommandons de limiter votre tournée entre 13 h et 20 h », pouvait-on y lire, en plus de préciser que la tournée aura lieu seulement dans les quartiers résidentiels.

Mattice-Val Côté

Pour les petits monstres de Mattice-Val Côté, le porte-à-porte aura lieu également

dimanche, mais de 13 h à 16 h. La Municipalité demande que les enfants soient accompagnés d'un adulte.

Les deux communautés suggèrent aux résidents de bien identifier leur demeure avec des décorations afin de trouver facilement les maisons qui participent à cette journée de festivités.

Voici des recommandations à suivre lors de la distribution de friandises.

1- Si vous avez des symptômes, même s'ils sont légers, choisissez plutôt de ne pas fêter l'Halloween cette année.

2- Gardez les interactions avec les enfants qui demandent des

friandises aussi brèves que possible et encouragez-les à poursuivre leur route dès qu'ils ont reçu vos friandises.

3- Pensez à porter un masque ou couvre-visage s'il n'est pas possible de maintenir une distance physique.

Le BSP spécifie que les masques de déguisement ne sont pas aussi efficaces que les masques médicaux et réutilisables.

En outre, le Bureau de santé a publié ses recommandations quant aux règles à respecter durant les fêtes d'Halloween, notamment de limiter les rassemblements à 25 personnes à l'intérieur et à 100 pour les rencontres extérieures.



Plusieurs résidents de Hearst et de la région mettent beaucoup d'effort, de temps et d'argent pour décorer la façade et la cour avant de leur maison. Avec de tels arrangements, il est facile pour les jeunes de connaître les places où l'on offre des bonbons. En soirée, les décors sont encore plus beaux puisque les jeux de lumière offrent une nouvelle perspective des décors. (Photos : Ellie Mc Innis)

Les pompiers en action pour une voiture en flammes



(Jean-Philippe Giroux) Le service des incendies de Hearst a reçu un appel à 9 h, lundi, au sujet d'un feu dans une voiture à l'arrière d'un chantier de ferraille sur la route 583 Sud. Sur place, le propriétaire du chantier de ferraille avait déjà éteint le feu avec son propre équipement lorsque les pompiers sont arrivés. « Il n'y avait rien de majeur et tout était sous contrôle », explique le chef pompier, Jean-Marc St-Amour. Une douzaine de pompiers volontaires ont participé à l'intervention.



RAPPEL

STATIONNEMENT DE NUIT DÉFENDU



Conformément à l'arrêté municipal 17-81 sur la circulation, il est défendu de laisser un véhicule stationné sur n'importe quelle rue de la ville, **de minuit à 7 heures du matin, entre le 1er novembre et le 15 avril.**

Toute personne qui commet une infraction à ce règlement est passible d'une amende pour chaque heure de stationnement illégal. En plus, un véhicule qui nuirait à l'enlèvement de la neige est sujet à être remorqué sur le champ.

Afin d'offrir un meilleur service, nous sollicitons la coopération de tous.

Corporation de la Ville de Hearst



Quatre mois plus tard, la Pharmacie Novena se tire bien d'affaire

Par Jean-Philippe Giroux

C'est à l'entrée de la Pharmacie Novena que le ruban fut coupé, marquant l'ouverture officielle de la nouvelle pharmacie de Hearst depuis son déménagement en juin 2021.

Environ une vingtaine de personnes se sont rencontrées le 21 octobre afin de célébrer à la bonne franquette la grande ouverture de la pharmacie à son nouvel emplacement.

Malgré que ladite transition ait amené avec elle certains obstacles à surmonter, tout est bien qui finit bien. « C'était devenu difficile de trouver une façon d'agrandir nos départements puis d'offrir un meilleur service, alors on a eu l'opportunité d'acheter l'édifice où nous sommes présentement en 2015 puis là, on a pendant des ans défait et refait. C'était notre troisième dessin de la version finale lorsqu'on a abouti à ce projet-ci », explique Luc Vachon, copropriétaire.

Les quatre derniers mois ont donné lieu à une grande adaptation de la part des employés, des gestionnaires et des clients, avoue Teri Brunet, copropriétaire. « Apprendre à manipuler la nouvelle technologie à leur disposition est un défi que l'équipe doit relever tous les jours. »

En revanche, le soutien des membres de la communauté rend la tâche beaucoup plus facile. « On s'adapte au fur et à mesure », explique Mme Brunet. « Tranquillement, les choses se placent et les employés reprennent une routine qui leur convient », dit Mme Brunet. Les

bons commentaires fusent de tout bord et tout côté sur la beauté du nouvel emplacement. Certains fournisseurs de la pharmacie ont même mentionné que c'était la plus belle de la province. Les propriétaires et les communautés n'ont rien à envier aux grands centres.

Depuis le déménagement, l'entreprise a créé quatre nouveaux emplois pour répondre à la demande, dont un poste de réceptionniste au laboratoire, qui aide les pharmaciens à gérer la hausse des appels.

L'entreprise compte sur une cinquantaine d'employés. Et, comme ailleurs, le recrutement demeure un défi. « Ça fait un an qu'on est à la recherche pour trouver un remplacement parce

qu'on dessert aussi l'Hôpital Notre-Dame et ça devient difficile en étant seulement cinq pharmaciens. Donc l'hôpital, le Foyer des Pionniers et il y a d'autres contrats. Mais le service à la population en général, pour

les médicaments, oui, je pense qu'on est en mesure de continuer à offrir un bon service », assure Mme Brunet.

La Pharmacie Novena a rouvert ses portes au public le 9 juin de cette année.



Lors de l'ouverture officielle de la Pharmacie Novena, le maire de Hearst a découpé le ruban d'honneur avec les trois propriétaires. Dans l'ordre : Denis Cantin, Roger Sigouin, Teri Brunet et Luc Vachon. Photo : Jean-Philippe Giroux

Hearst en bref : démission, achat de terrain et pompiers

Par Jean-Philippe Giroux

Le conseiller Conrad Morin a remis sa démission en tant que représentant des municipalités de Hearst et de Mattice – Val Côté au Conseil d'administration des services sociaux du district de Cochrane (CASSDC), un terme qui devait se terminer le 14 novembre 2022. Le maire de la Ville de Hearst, Roger Sigouin, a été désigné temporairement membre du CASSDC. M. Sigouin croit qu'il y siègera jusqu'à la fin du mandat.

Aéroport municipal René-Fontaine

Un arrêté municipal a été adopté autorisant l'achat du terrain de la succession de Jean Laflamme, à proximité de l'aéroport

municipal René-Fontaine, au coût de 20 000 \$ avant les taxes, soit 450 \$ l'acre. Le lot a été acheté afin d'effectuer des travaux nécessaires de débroussaillage, sans devoir demander la permission et dédommager le propriétaire. Le conseil a trouvé sage d'acquiescer le terrain afin d'y contrôler la distance et la hauteur de la forêt pour l'approche des avions. Le terrain en question est situé au nord des pistes d'atterrissage de l'aéroport.

Trois nouvelles recrues

Le conseil municipal a nommé Idrissa Doumbo, Mathew Allard et Mathieu Carrière pompiers volontaires de la brigade du département de lutte contre les

incendies de la Ville de Hearst lors de la réunion du conseil de mardi. Le chef pompier, Jean-Marc St-Amour, note que tous les candidats possèdent les qualités et l'expérience requises pour rejoindre la brigade.

Affections pour 2022

La Ville a reçu les résultats des affections qu'elle recevra en 2022 dans le cadre du Fonds de partenariat avec les municipalités de l'Ontario (FPMO), soit 97,5 % du montant obtenu l'année d'avant. Bref, la Municipalité recevra environ 60 000 \$ de moins que l'année précédente de la part du ministère des Finances de l'Ontario.

Radio Bingo ce samedi 30 octobre 2021 à 11 h - spécial Halloween

Le prochain premier ministre de l'Ontario ne parlera pas français

Émilie Pelletier - Initiative de journalisme local - Queen's Park

Aucun des chefs des trois principaux partis politiques de l'Ontario ne parle français. Un promet de l'apprendre depuis qu'il est élu, l'autre juge ne pas avoir besoin de l'apprendre pour bien représenter les Franco-Ontariens, et la dernière affirme ne pas avoir trouvé de programme à la hauteur.

Doug Ford promet depuis qu'il est élu qu'il apprendra le français, mais les seules phrases qu'on a pu l'entendre prononcer dans la

langue de Molière sont « Bonjour mes amis » et « Restez à la maison ».

En 2019, il avait réitéré cette promesse, en affirmant qu'il serait « pretty easy » (« plutôt facile ») pour lui d'apprendre le français.

« Quand il a annoncé qu'il allait apprendre le français et que ce serait facile, ça démontrait dès le départ une incompréhension de la tâche qui était devant lui. Apprendre une langue seconde,

quiconque est passé par là sait que ça se fait avec un effort soutenu. Disons que les attentes n'étaient pas très élevées d'avance », souligne la professeure adjointe au département de science politique du Collège militaire royal du Canada, à Kingston, Stéphanie Chouinard.

Cette semaine, Doug Ford, qui juge que toute personne élue devrait apprendre le français, a fait savoir qu'il a dû mettre sur pause ses apprentissages durant la pandémie, pour des raisons de sécurité.

« Cette excuse ne tient pas vraiment la route, juge la politologue, compte tenu du fait qu'on sait qu'il y a des cours de langue en ligne. »

« Pas besoin »

Steven Del Duca juge quant à lui qu'il n'a pas besoin d'apprendre le français pour être un bon leader de la communauté francophone. Pourtant, il avait lui aussi promis de le faire lors de son élection comme chef du Parti libéral de l'Ontario (PLO), en mars 2020.

« C'est un très mauvais départ pour M. Del Duca de revenir aussi rapidement sur une promesse

qu'il avait faite, remarque Mme Chouinard. Le Parti libéral se targue d'être le champion de la communauté francophone, et de voir un nouveau chef, fraîchement choisi, revenir sur sa parole comme ça de façon un peu nonchalante, ça pourrait endommager l'image de marque du PLO auprès des électeurs francophones. »

La politologue souligne que le chef du PLO ne devrait pas utiliser la présence de voix connues de la francophonie, telles que celles d'Amanda Simard et de Lucille Collard, notamment, comme une béquille.

Cette béquille, elle existe aussi au sein du NPD de l'Ontario, avec une présence importante d'élus francophones au nord de la province, tels que France Gélinas et Guy Bourgouin, entre autres.

La cheffe de parti Andrea Horwath est élue à l'Assemblée législative de l'Ontario depuis 2004, et est à la tête du NPD depuis 2009, et affirme ne pas encore avoir été en mesure de trouver un programme d'apprentissage du français qui lui convient.

Ontario en bref : réforme du travail, route 174/17 et employés licenciés

Par Jean-Philippe Giroux

La province devait déposer un projet de loi au début de la semaine prévoyant une série de mesures et politiques pour protéger les travailleurs, dont le droit à la déconnexion. Monte McNaughton, ministre du Travail, a annoncé que le projet de loi a pour but d'améliorer les conditions de travail en Ontario en élaborant des politiques de déconnexion du travail pour les employeurs de 25 employés ou plus, tel qu'un délai pour répondre aux courriels et l'activation de la notification d'absence en dehors des heures de travail.

Le projet de loi proposera aussi d'interdire aux employeurs d'inclure des clauses de non-concurrence, empêchant souvent les employés de trouver un nouvel emploi dans le même domaine. Il permettrait également aux immigrants de se procurer avec plus de facilité un permis de travail pour se relancer dans leur champ d'expertise. De plus, le gouvernement provincial exigerait que les agences de placement temporaire obtiennent un permis afin de poursuivre leur travail de recrutement.

Responsabilité

de la route 174/17

Stephen Blais, député libéral du comté provincial d'Orléans, à l'ouest de la capitale du Canada, voudrait voir l'Ontario reprendre la responsabilité de la route 174/17 allant d'Ottawa à Hawkesbury. Il a déposé un projet de loi le 25 octobre à Queen's Park visant à placer les routes sous juridiction provinciale. Le gouvernement progressiste-conservateur de Mike Harris a

pris la décision il y a 25 ans de transférer la responsabilité des dites routes à la Ville d'Ottawa ainsi qu'aux municipalités des Comtés unis de Prescott et Russell (CUPR).

La capitale a dépensé 42 millions de dollars au cours des décennies afin de s'occuper des routes, un financement qui aurait pu être utilisé ailleurs, soit pour le déneigement et l'entretien des routes locales.

Mis à la porte

Pour ne pas avoir respecté la politique de vaccination contre la COVID-19 de leur milieu de travail, plus de 300 travailleurs dans le secteur des soins de santé ont été licenciés. Les personnes ont été renvoyées soit parce qu'elles ne voulaient pas se faire vacciner ou bien n'ont pas présenté la documentation requise. Depuis l'implémentation des politiques de vaccination dans les hôpitaux, en Ontario, plus de 800 employés ont été mis à la porte pour ne pas avoir respecté les consignes en lien à la vaccination auxquelles ils sont soumis.

Inspecteurs de foyers

Le gouvernement Ford veut doubler le nombre d'inspecteurs dans les foyers de soins de longue durée, déclare le ministre des Soins de longue durée, Rod Phillips. Il a dit mardi que le gouvernement planifie d'embaucher 193 nouveaux inspecteurs d'ici l'automne 2022 pour arriver à un ratio d'un inspecteur pour deux établissements de soins de longue durée. Afin d'atteindre son but, l'Ontario prévoit dépenser 20 millions de dollars.

NOR BUILDING ENT. LTD.

Laissez le déblaiement de la neige à des professionnels!

Plus de 30 ans d'expérience

Sablage
Transport de neige

Estimation gratuite

Réservez votre place immédiatement
705 372-5025

11 en bref : subvention obtenue, Opération sous zéro et rénos à Val Rita-Harty

Par Charles Ferron

Aide financière pour Smooth Rock Falls

La Fondation Trillium de l'Ontario a alloué une subvention de 106 400 \$ à la Corporation de développement économique de Smooth Rock Falls pour aider à contrer les effets de la pandémie. L'argent permettra, entre autres, d'établir un plan stratégique pour stimuler la relance économique de la communauté.

L'argent obtenu facilitera également l'évaluation du futur du

Smooth Truck Fest et contribuera à l'achat de logiciels afin de rendre accessibles certains services en ligne, comme la collection du musée. Le député de Mushkegowuk-Baie James, Guy Bourgoûin, et les membres de la Corporation ont réagi positivement à la confirmation de cette subvention dans le communiqué de la Municipalité.

Manteaux pour démunis

L'initiative Opération sous zéro, organisée par le Centre de santé

communautaire de Kapuskasing et de la région, North Star Linen et la banque alimentaire, a dévoilé les résultats de la première journée de distribution de manteaux d'hiver.

Le 21 octobre, 70 manteaux ont été donnés dans le cadre de 33 visites. Les organisateurs prévoient tenir ce genre d'activités chaque jeudi, jusqu'au 11 novembre. D'après la coordinatrice des programmes communautaires du Centre de santé,

Josée Renaud, l'organisme pourrait manquer de manteaux, donc la générosité de la population sera à nouveau de mise. Cette semaine, les employés North Star Linen récolteront des manteaux supplémentaires auprès du public pour les nettoyer et éventuellement les donner aux plus démunis.

Projet de réhabilitation

L'administration de Val Rita-Harty accepte la soumission de la compagnie Ward Inc pour le projet de réhabilitation du centre communautaire de la municipalité. Depuis l'ouverture des soumissions le 1er octobre dernier, trois offres ont été envoyées aux élus, mais celle de Ward Inc était la moins dispendieuse à un peu moins de 262 000 \$.

Même en prenant en compte de l'argent reçu par le programme d'infrastructure Investir dans le Canada, l'administration devra dépenser plus que prévu. Le budget initial prévoyait des dépenses à la hauteur de 65 754 \$, mais la Ville devra déboursier près de 107 000 \$ pour couvrir les coûts des travaux. Ce montant inclut 10 % additionnel en cas d'imprévu. Le projet de réhabilitation devrait débuter le 1er novembre prochain et se terminer le 31 mars 2022.

Achat de module

La Municipalité de Fauquier-Strickland souhaite acheter une nouvelle structure de jeux pour la communauté. Le budget 2021 de l'administration prévoyait un montant de 40 000 \$ pour l'achat d'un tel module. Maintenant, la Municipalité préfère une option plus abordable d'environ 29 000 \$. Cette diminution survient après avoir obtenu un rabais de l'entreprise Henderson Playground. Les élus n'ont pas encore indiqué à quel moment la structure sera prête pour les enfants.



2^e Gala Reconnaissance de la Caisse Alliance



Félicitations aux récipiendaires!

*Prix services excellence
Centre de services de Kapuskasing*

*Prix services 5 étoiles
Crissy Green*

*Prix collaborateur
Brio, Boutique de management*

*Prix engagement communautaire
Centre de services de Hearst*

*Prix leadership
Marcelle Côté et Alexandre Laferrrière*

*Prix du PCD
Sylvie Payeur*

*Prix employé de l'année
Jean Leblanc*

*Prix populaire
La région Nord-Ouest*



Passeport Jeunesse : jardiner n'importe quoi, n'importe quand

Par Jean-Philippe Giroux

À l'École publique Passeport Jeunesse, la récolte se fait à longueur d'année! D'une hauteur d'environ six pieds, rayonnant de lumière naturelle qui jaillit du centre de sa structure, il est presque impossible de ne pas remarquer à l'entrée de l'école ce grand jardin aéroponique communément nommé le jardin vertical. Ses racines sont exposées à l'air et arrosées automatiquement quelques fois par jour à partir de l'eau qui coule dans le bassin, tel un présentoir de légumes à l'épicerie.

Grâce à cette tour, l'enseignante de Passeport Jeunesse, Sophie Laflamme, montre à ses élèves comment on cultive les fruits et légumes. En ce moment, il y germe un chou-fleur, des tomates cerises, des concombres, des haricots, de la laitue et des pois. Elle essaie aussi de faire pousser des fraises et même des citrouilles. « On a mis des choses que les élèves veulent manger »,

mentionne-t-elle.

Depuis longtemps, le rêve de Mme Laflamme était de jardiner à l'école de septembre à juin. Ce rêve s'est finalement réalisé après une demande soumise au conseil de parents de Passeport Jeunesse, en vue de subventionner l'achat du jardin intérieur à des fins éducatives. Une fois la demande acceptée, Sophie Laflamme et ses collègues de travail se sont mis à l'œuvre.

Au début de l'année, lorsque la professeure a montré à ses élèves la taille d'une graine avant de devenir un légume, les jeunes étaient stupéfaits par la comparaison. Ils sont également épatés de voir à quel point les légumes poussent rapidement de jour en jour.

Mme Laflamme enseigne la santé, l'éducation physique de même que les sciences, comprenant le domaine des systèmes vivants. Le jardin vertical est un outil clé pour montrer aux jeunes

le cycle de la vie en observant chaque étape de la germination des plantes, ce qui n'était pas possible avant, à cause du froid hivernal qui perdure une bonne partie de l'année scolaire.

Le jardin vertical n'est pas seulement utilisé dans le cadre des cours de science. Mme Laflamme a tenté de faire germer de la sauge afin de présenter les herbes autochtones, mais sans succès. L'enseignante planifie de se servir du jardin aéroponique pour enseigner également les mathématiques et les études

sociales. « Ça peut toucher à tout, facilement », dit-elle.

Le jardin a eu tellement de succès auprès des écoliers que l'école secondaire a décidé de commander son propre jardin aéroponique, qui a été installé mardi. Elle envisage d'organiser un petit souper à l'école dans un futur proche, en utilisant les légumes récoltés pour préparer une salade à savourer avec la pointe de pizza distribuée aux élèves chaque vendredi. En revanche, elle se questionne à savoir si les légumes seront tous murs à temps!



Photo : Sophie Laflamme

Lajoie Renovation

sylvain.lajoie@live.ca

705 960-7772

Estimations gratuites

Salles de bain
Plâtrage
Mouleurs
Tuiles

Sous-sols
Peinture
Planchers de bois franc
et plus!

ATTENTION VÉTÉRANS

L'agent du service de la Légion royale canadienne

Sherry Culling

sera à Hearst durant la semaine du 15 novembre 2021 pour aider toute personne souhaitant obtenir des informations, des conseils ou du soutien des Anciens Combattants Canada concernant

◇ *Pensions d'invalidité* ◇

◆ *Traitement des anciens combattants autorisés* ◆

◇ *Demande de coquelicots / fonds de bienfaisance* ◇

◆ *Appel contre les décisions défavorables d'ACC* ◆

◇ *Droit des veuves* ◇

Il n'est pas nécessaire d'être membre de la Légion pour demander un entretien.

*Téléphonez à Dan, au 705 665-4611,
pour prendre un rendez-vous.*

Ce service gratuit est offert par la Légion.



ATTENTION VETERANS

The Royal Canadian Legion's Service Officer

Sherry Culling

will be in Hearst the week of November 15th, 2021 for anyone wishing information, advice or assistance regarding

◇ *Veterans Affairs Canada Disability Pensions/Awards* ◇

◆ *Treatment for Entitled Veterans* ◆

◇ *Application for Poppy/Benevolent Funds* ◇

◆ *Appeals against unfavourable VAC Decisions* ◆

◇ *Widows* ◇

You do not have to be a Legion Member to request an interview.

*Call Dan, 705 665-4611,
to book an appointment. A free service
offered by the Legion.*





6 idées pour écouler vos surplus de bonbons d'Halloween

Vos enfants ont amassé une monstrueuse quantité de friandises à l'Halloween? Voici six idées pour venir à bout de cette montagne de sucreries!

1. Dans une pinata : que ce soit pour l'anniversaire de votre enfant ou pour celui de l'un de ses amis, voilà une excellente façon de redistribuer les bonbons!
2. Sur des desserts : bonbons durs, confiseries et chocolats grossièrement hachés peuvent facilement devenir de délicieuses décorations pour des biscuits ou des petits gâteaux recouverts de glaçage.
3. Dans des recettes : de nombreuses recettes peuvent accueillir les barres chocolatées en morceaux ou émiettées. Pensez à un bol de yogourt ou de crème glacée saupoudré de copeaux de chocolat ou encore à un gâteau surprise avec un centre rempli de sucreries!
4. Sous forme de don : renseignez-vous sur ce que les organismes communautaires de votre région acceptent ou non comme bonbons et faites plaisir à d'autres familles en redistribuant vos surplus!
5. En fondue au caramel : vous avez beaucoup de petits caramels mous? Faites une fondue décadente dans laquelle vous et vos enfants pourrez déguster de délicieux fruits!
6. Comme infusion sucrée : utilisez les suçons pour sucrer votre thé ou encore vos cocktails. Vous pouvez aussi en faire fondre quelques-uns dans de l'eau chaude pour en faire une savoureuse base pour une limonade.

Pensez à impliquer vos enfants dans le processus; ils auront sûrement de bonnes idées!

Nuit d'épouvante!

PRÉPAREZ-VOUS À AVOIR LA CHAIR DE POULE...



Marche au lieu de courir.

Même si tu es déguisé en superhéros comme Flash ou en cheval de course!

John's Restaurant & Pizzeria
826, rue George, Hearst
705 372-1050

N'oubliez pas de vous brosser les dents pour garder vos dents en santé!

C'EST ENFIN L'HALLOWEEN!



Dr Gilles Lecours
dentiste familial • family dentist
812, rue George, Hearst
705 372-1601

Ne passe pas ton temps à traverser la rue.

Fais tout un côté de la rue, puis reviens de l'autre.

Great Canadian **DOLLAR STORE**

Ne mange pas de friandises avant d'arriver à la maison. Elles doivent être vérifiées par un parent.

La Paprice

OWNED & OPERATED BY
BRIAN'S
YOUR NEIGHBOURS

Venez voir notre grande sélection de bonbons et nos décorations!

ET SURTOUT : CÉLÉBREZ L'HALLOWEEN EN TOUTE SÉCURITÉ!



Faites bouger vos enfants avec ces idées d'activités thématiques!

Vous êtes à la recherche d'inspiration pour vous assurer que vos petits monstres auront amplement de quoi dépenser toute leur énergie en cette journée festive d'Halloween? Voici de quoi faire le plein d'idées!

Cherche et trouve

Faites une liste de différents éléments à repérer lors d'une promenade dans le quartier, qu'il s'agisse de décorations d'Halloween ou de costumes : fantôme, sorcière, citrouille, pierre tombale, etc. La météo n'est pas de votre côté? Imprimez des images de ces objets et cachez-les dans la maison!

Chasse aux surprises

Dispersez des bonbons (bien emballés!) dans votre maison ou sur votre terrain. Vos enfants devront les retrouver à l'aide d'énigmes que vous aurez préparées. Ceux-ci devront donc se creuser les méninges pour découvrir l'emplacement de la prochaine cachette. Pas de friandises? Utilisez des autocollants ou des jouets!

Jeu de quilles

Munissez-vous d'une petite citrouille ronde et servez-vous-en comme boule pour percuter des « quilles » de rouleaux de papier de toilette ou encore des bouteilles d'eau contenant des bâtons lumineux si vous jouez alors que le soleil est couché.

Course à relai

Utilisez du papier cartonné pour concevoir des cônes de bonbons au sol et demandez à vos enfants de traverser ce parcours à obstacles avec une cuillère remplie de friandises sans en faire tomber. Pour un autre défi, optez pour une mini citrouille à conserver sur la tête!

Visitez vos boutiques locales pour faire le plein de matériel aux thématiques de l'Halloween et amusez-vous!

Reste dans des endroits bien éclairés et ne visite que les maisons illuminées.



Habile-toi selon la température. Même les petits diables n'ont pas de plaisir lorsqu'ils sont gelés ou trempés!

JOYEUSE HALLOWEEN!

Fortier's
ELECTRONICS
Stationery / Papeterie

904, rue Front,
Hearst
705 362-5779



Dans la mesure du possible, marche sur le trottoir. S'il n'y en a pas, marche du côté qui fait face à la circulation.

JOYEUSE HALLOWEEN!



Les pompiers
volontaires de Hearst

La Légion de Hearst vous présente son concours d'affiches et d'oeuvres littéraires pour le Jour du Souvenir

Le journal Le Nord est fier de soutenir ce concours.

Apportez vos dessins et vos textes à nos bureaux avant le 12 novembre, au 1004 rue Prince.

Bonne chance!

Personne de contact, Manon Longval
705 372-3062

4 catégories

- 1. Affiche en couleur**
- 2. Affiche en noir et blanc**
- 3. Composition**
- 4. Poème**

Plus de détails auprès des écoles participantes

Ce concours s'adresse à tous les jeunes étudiants de citoyenneté canadienne, de la maternelle à la 12e année. Le formulaire doit être signé par un parent pour participer au concours.



En route vers le 100^e anniversaire de la Ville de Hearst

Avec Claudine Locqueville



Une page d'histoire sur nos bâtisseurs

Portrait de Mme Doris Ermel

Mme Doris Ermel, née Habermehl, a vu le jour le 22 octobre 1933 dans le canton de Woolwich, près de St. Jacobs, dans le sud de l'Ontario. Enfant, au milieu des années 1800, son grand-père Habermehl, originaire d'une ville appartenant en alternance à la Hollande et à l'Allemagne, avait immigré en traversant l'Océan avec ses parents jusqu'à New York, États-Unis, puis par train jusqu'au Canada. La famille maternelle était arrivée de Suisse dans les années 1600. Ces gens s'étaient d'abord installés aux États-Unis puis, dans les années 1800, avaient déménagé dans la région de Waterloo, Canada. La jeunesse de Doris fut joyeuse. Elle aidait sur la ferme de ses parents et devait marcher un mille pour aller à l'école. De sa mère et de sa grand-mère, elle a appris la couture, le tricot et la courtpointe. Les écoliers tricotaient des chaussettes pour les soldats pendant la Deuxième Guerre mondiale et devaient écrire une lettre à un soldat. Les concerts de Noël à l'école étaient toujours un temps heureux. Son papa emmenait les enfants en traîneau tiré par les chevaux au son des cloches. Les pieds des enfants étaient gardés au chaud avec de la paille et des briques chaudes. Les chevaux avançaient sous un ciel plein d'étoiles et de flocons de neige. Le concert commençait toujours avec l'hymne national God Save the King, puis les élèves présentaient leur spectacle. Le clou de la soirée était l'arrivée du Père Noël avec des sacs de bonbons et les cadeaux des professeurs. Puis retour à la maison dans le traîneau au son des clochettes... « Jingle bells, jingle bells, jingle all the way... ».

L'école que Doris a fréquentée avait deux salles de classe : de la 1^{re} à la 4^e année, puis de la 5^e à la 8^e. Les élèves apprenaient la lecture, l'écriture, l'arithmétique, l'histoire et la géographie, les sciences, les études sociales et la musique. Il y avait beaucoup de concours d'orthographe (*spelling bees*).

Doris parlait allemand, mais on lui interdisait de le parler à l'école. Elle fait une analogie avec les Premières Nations à qui on interdisait de parler leur langue. Les immigrants non plus n'avaient pas le droit d'utiliser la leur.

Une fois par mois, un représentant de la Croix-Rouge faisait une présentation aux enfants qui devaient apporter un penny pour les œuvres de l'organisation. Ensuite, ils apprenaient à faire des pansements et on leur parlait de la guerre.

Doris a rencontré son futur mari, William (Bill) Ermel, dans l'entrée de la ferme de ses parents alors qu'il venait acheter de la crème pour la femme de son patron. Ils se marièrent en 1952 et eurent cinq enfants : Daniel maintenant en Alberta, Charmaine dans le sud de l'Ontario, Terrance en Alberta, Dawn de retour à Hearst et épouse de Dan Moore, et Bill Jr. en Colombie-Britannique.

La famille Ermel est arrivée à Hearst en 1967 en provenance du sud de l'Ontario, pour acheter une ferme, car celles du sud étaient trop chères. La première ferme qu'ils ont achetée était la ferme des alpagas de Kallie Koskinen, un Finlandais, le grand-père de Neil. Les Ermel y sont restés cinq ans et quand Hearst a eu 50 ans, ils ont déménagé à Jogues pour 33 ans, puis en 2005, ils ont acheté la maison sur la rue Bouley que Mme Ermel occupe actuellement.

Doris a élevé ses enfants et s'est occupée de la ferme avec son mari. Les animaux et le jardinage lui ont procuré beaucoup de bonheur. Son mari, William, a d'abord travaillé pour la Régie des routes locales puis

quelque 25 années pour le ministère des Transports en tant qu'opérateur de niveleuse et chasse-neige. Il est décédé en 2014.

Après le départ progressif des enfants, Doris s'est jointe aux Dames auxiliaires de la Légion royale canadienne en 1997 et continue de s'impliquer depuis, surtout au niveau de la préparation de repas lors de différents événements. Elle fera son fameux "Apple Crisp" encore cette année pour le 11 novembre.

Doris aime Hearst pour son atmosphère amicale et elle aime la nature dans la région, la liberté d'aller à la pêche, de ramasser des bleuets et de marcher dans la forêt ou sur le sentier le long de la rivière Mat-tawishkwia. Elle habite d'ailleurs aux abords de ce sentier et a une magnifique vue de la rivière de sa cuisine. Selon Doris, si elle est encore de ce monde, c'est probablement une combinaison du fait qu'elle est heureuse, qu'elle a le rire facile et qu'elle a toujours travaillé fort. Mme Ermel vient de fêter ses 88 ans.



Cette chronique est une présentation du 100^e de la Ville de Hearst

Le comité organisateur est à la recherche de nombreux bénévoles pour les différentes activités présentées tout au long de l'année 2022.

Communiquez avec l'équipe au 705 372-2838
ou par courriel à hearst2022@hearst.ca

100hearst



Le chien peut-il détecter une maladie par son odorat? **2 bémols!**



Cet article est une adaptation du texte en anglais de Jonathan Jarry publié sur le site de l'Organisation pour la science et la société de l'Université McGill.

Agence
Science-Press



L'idée que l'odorat exceptionnel des chiens puisse être mis à contribution pour détecter des maladies revient périodiquement. Elle tient la route : mais il y a des obstacles, constatent le Détecteur de rumeurs et l'Organisation pour la science et la société.

Faits à retenir

- L'haleine humaine contient des molécules qui peuvent être associées à différentes maladies.
- Des chiens ont été entraînés à cette fin.
- La fiabilité du chien comme « détecteur » laisse à désirer.

L'origine de la rumeur

Il ne fait aucun doute qu'un chien est de très loin supérieur aux humains pour ce qui est de l'odorat : sa génétique et son anatomie lui permettent de détecter davantage d'odeurs que nous et à des concentrations beaucoup plus faibles.

DDR-OSS-EncadréIndépendamment des chiens, il y a longtemps qu'on sait que certaines maladies peuvent être associées à une odeur. Le Grec Hippocrate faisait mention, il y a 2400 ans, d'un changement d'odeur chez des patients fiévreux, et un texte médical chinois de la même époque contient la plus ancienne observation connue d'une détection, par l'odeur, d'une maladie dans un organe. Il a fallu attendre la fin des années 1700 pour voir les premières tentatives d'analyser l'haleine humaine avec un appareil conçu à cette fin.

Plusieurs des molécules contenues dans notre haleine et sur lesquelles se basent les chercheurs en détection des maladies, sont des composés organiques volatils ou COV. Ces molécules contiennent des atomes de carbone, sur lesquels la vie telle qu'on la connaît s'est bâtie, et elles s'évaporent facilement à la température de la pièce, les rendant détectables dans l'air.

Ces COV se retrouvent dans l'air que nous expirons de multiples façons. Par exemple, l'acétone est générée par les bactéries dans notre corps. Le propanol provient de l'alcool à friction et des produits de soins personnels.

Les analyses de l'haleine « sans détecteur canin » sont utilisées fréquemment. Par exemple, afin de repérer la bactérie responsable des ulcères d'estomac, on ingère de l'urée marquée radioactivement, qui est métabolisée en dioxyde de carbone, lequel sera détecté dans l'haleine. L'hydrogène, l'oxyde nitrique et quelques autres molécules jouent également des rôles diagnostiques importants. Et bien sûr, il y a l'alcootest : c'est ce qui, dans votre haleine, peut vous trahir si vous avez trop bu.

Les faits entourant le chien

Dans la littérature médicale, une des plus anciennes observations d'un chien reniflant une maladie a pris la forme d'une courte lettre publiée dans *The Lancet* le 1er avril 1989, et ce n'était pas un poisson d'avril. Une femme de 44 ans a découvert qu'elle avait un cancer de la peau parce que son chien reniflait la lésion et avait même essayé de la mordre lorsque sa maîtresse portait des shorts.

Des chercheurs ont subséquemment commencé à entraîner et à tester de petits groupes de chiens dans le but de détecter des cancers spécifiques dans des échantillons d'urine, de sueur et d'haleine provenant d'individus. Le chien entre dans une pièce et renifle plusieurs contenants. Afin d'attirer son attention vers celui qui contient des cellules cancéreuses, on y ajoute un peu de nourriture pour chien. Lorsque le chien renifle cet échantillon, on le récompense et le fait sortir de la pièce. On répète le tout plusieurs fois. La nourriture pour chien est retirée et, éventuellement, on se retrouve avec un chien qui peut, en

théorie, détecter un type de cancer dans un type d'échantillon.

Premier bémol : le chien est-il fiable?

Le premier problème est toutefois que le niveau d'exactitude du chien varie beaucoup. Plusieurs études ont noté des variations entre les races et même d'un chien à l'autre... même pour des chiens entraînés de la même façon dans la même institution.

Il y a aussi le manque de concentration. Un beagle qui avait été entraîné pour renifler les infections à la C. difficile dans les hôpitaux se faisait distraire facilement, apprend-on en lisant l'article scientifique. Une visite à l'aile pédiatrique n'a pas pu être utilisée, les enfants étant trop excités par le chien.

Et le diabète est un autre problème. Certains chiens sont entraînés pour alerter leur maître d'un taux de sucre dans le sang trop faible ou trop élevé. Sauf que ce que ces chiens détectent exactement n'est pas clair : il se pourrait que ce soient des niveaux élevés d'isoprène dans l'haleine ou même des tremblements musculaires. Bien que la présence de ces chiens puisse améliorer la qualité de vie et alléger le fardeau du diabétique, leur fiabilité pour signaler l'hypoglycémie est donc contestable. Dans une étude de 14 de ces chiens, la performance de seulement trois d'entre eux était supérieure au hasard. Les propriétaires de ces chiens risquent de ne pas être du même avis, mais une étude jette une ombre sur leurs témoignages : alors que l'aptitude de huit chiens à détecter une glycémie avait été jugée médiocre, une moyenne de 14,5 fausses alertes par semaine, les propriétaires ont plutôt livré aux chercheurs une évaluation « beaucoup trop optimiste ».

L'explication réside en partie dans ce qui constitue une « alerte » de la part du chien. Il peut apporter un kit médical, mais il peut aussi japper, lécher, donner la patte, faire un contact visuel, coller son museau, sauter, gémir, se gratter... Bref, être un chien. Ça laisse beaucoup de place à l'interprétation.

Deuxième bémol : un chien n'est pas une machine

Cette question des alertes renvoie à la grosse différence entre un chien et une machine : on ne peut pas « programmer » le chien avec des instructions standardisées. « Les animaux ne sont pas faciles à « fabriquer » à grande échelle, à entraîner, standardiser et réguler », explique le Dr Madhukar Pai, directeur du Centre international sur la tuberculose de l'Université McGill. Il a écrit, entre autres choses, sur l'utilisation, en laboratoire, d'un grand rat africain, le Cricétome des savanes, pour renifler la tuberculose dans les crachats des gens.

Entraîner des animaux est un processus long et coûteux. Il n'est pas facile de l'adapter à grande échelle et un certain entretien de l'apprentissage est nécessaire afin que l'animal ne perde pas cette précieuse habileté. Qui plus est, les animaux ont, eux aussi, des mauvaises journées. Un chien avec une infection respiratoire ne peut plus répondre à la tâche. Il peut, par contre, transmettre des virus et des bactéries à des êtres humains. Et qu'arrive-t-il lorsqu'un chien mord quelqu'un dans un hôpital durant sa tournée de détection de la C. difficile?

Ce que les chiens et autres animaux représentent, cependant, est une preuve que certaines maladies peuvent effectivement être trahies par une odeur. Il devrait donc être possible d'identifier ces molécules et de construire des machines capables de les détecter.

MOT CACHÉ

E	L	U	T	T	E	O	N	T	N	E	M	E	R	I	H	C	E	D	T
L	P	E	R	A	G	L	D	O	A	N	I	M	O	S	I	T	E	M	N
L	R	E	T	I	C	U	B	I	I	E	L	C	A	T	S	B	O	A	E
I	E	C	A	I	P	I	E	U	S	T	C	O	M	B	A	T	E	L	M
A	B	N	N	R	L	O	D	R	O	C	C	A	S	E	D	G	C	E	E
T	E	E	T	U	T	A	S	N	R	R	O	I	A	P	I	R	I	N	L
A	L	L	A	E	E	O	V	T	Y	E	T	R	D	A	V	E	T	T	L
B	L	O	G	P	N	P	L	I	E	S	B	D	D	A	O	V	S	E	I
T	I	I	O	C	S	U	E	S	R	I	I	V	Q	E	R	E	U	N	A
N	O	V	N	H	I	O	U	E	T	S	E	U	N	S	C	T	J	D	R
E	N	D	I	O	O	C	D	R	S	R	E	O	I	A	E	E	N	U	I
M	E	I	S	C	N	R	A	E	S	R	I	M	E	C	H	R	C	O	T
E	L	V	M	T	I	G	N	I	E	T	E	E	S	A	A	U	O	E	C
T	L	I	E	X	E	S	T	L	A	D	L	V	I	R	I	T	L	U	P
N	I	S	E	D	I	E	L	C	I	L	I	T	O	T	N	P	E	Q	O
O	U	I	I	O	D	E	R	A	I	F	E	D	N	R	E	U	R	A	U
R	O	O	N	E	S	E	T	B	H	E	U	R	T	I	T	R	E	T	V
F	R	N	B	I	T	I	S	E	T	U	P	S	I	D	O	N	O	T	O
F	B	A	R	L	O	I	D	I	F	F	E	R	E	N	D	P	O	A	I
A	T	C	A	N	B	N	C	A	U	S	E	E	G	I	T	I	L	C	R

Thème : Conflit / 10 lettres

A Adversité Affrontement Altercation Animosité Antagonisme Arbitrage Attaque	D Débat Déchirement Défi	F Froid Grève Guerre	N Noise Obstacle Peur Point Pouvoir	S Syndicat Tension Tiraillement Tracas Trouble
B Bataille Bisbille Brouille	D Désaccord Différend Discorde	J Justice	Q Querelle	T Tracas Trouble
C Cause Choc Colère Combat	M Malentendu Médiation	L Litige Lutte	R Rébellion Riposte Rivalité Rixe Rupture	V Violence

Gaufres à la citrouille et aux épices

INGRÉDIENTS

- 👤 2 tasses (500 ml) de farine tout usage
- 👤 1/4 tasse (60 ml) de sucre granulé
- 👤 1 c. à table (15 ml) de cannelle moulue
- 👤 2 c. à thé (10 ml) de poudre à pâte
- 👤 1 c. à thé (5 ml) de gingembre moulu
- 👤 1 c. à thé (5 ml) de muscade moulue
- 👤 1/2 c. à thé (2,5 ml) de bicarbonate de soude
- 👤 3 œufs
- 👤 1/2 tasse (375 ml) de lait (1 %)
- 👤 3/4 tasse (175 ml) de purée de citrouille en conserve
- 👤 2 c. à table (30 ml) de beurre fondu
- 👤 1/3 tasse (75 ml) de pacanes hachées, grillées
- 👤 1/2 tasse (125 ml) de sirop d'érable ou de sirop de table

PRÉPARATION

1. Préchauffer le gaufrier. Bien mélanger la farine, le sucre, la cannelle, la poudre à pâte, le gingembre, la muscade et le bicarbonate de soude dans un grand bol. Réserver.
2. Fouetter les œufs, le lait, la purée de citrouille et le beurre dans un autre grand bol. Ajouter le mélange de farine au mélange d'œufs jusqu'à ce qu'une pâte légèrement grumeleuse se forme.
3. Asperger le gaufrier d'aérosol de cuisson; y mettre une cuillère de pâte et cuire jusqu'à ce que la gaufre prenne et soit dorée, environ 2 minutes. Garder au chaud pendant la cuisson du reste des gaufres. Servir les gaufres parsemées de noix de pacane hachées et de sirop d'érable.



SUDOKU

			9			8		
						1		
		8		3	2	9		4
		2	8	4	6			
							3	
6		9					7	
	7			5	4			
	2							
		1			3			6

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

RÉPONSE DU JEU N° 741

9	4	7	3	6	2	1	8	5
5	9	3	7	8	1	9	2	4
1	8	2	4	5	9	3	7	6
8	7	4	1	2	3	6	5	9
2	3	9	6	7	5	4	8	1
6	5	1	8	4	6	2	3	7
9	2	3	7	8	4	6	5	1
7	3	2	8	4	6	5	1	9
4	5	6	2	9	3	7	8	1
3	1	2	7	8	4	6	5	9
8	6	3	5	1	9	4	7	2

Des repas et des produits pour vos goûts. Peu importe si vous êtes du type sucré ou salé.



Pour repas à emporter ou autres informations : 705 362-4517



Connais-tu la danse préférée des sorcières ?
- Le balai jazz !



**LA CORPORATION DE LA VILLE DE HEARST
AVIS DE SESSION PORTES OUVERTES ET
RÉUNION PUBLIQUE**

Plan d'amélioration communautaire industriel (PAC-I)

SOYEZ AVISÉS que la Ville de Hearst tiendra une journée portes ouvertes pour l'examen de son projet de *Plan d'amélioration communautaire industriel*. L'objectif de cette journée portes ouvertes est de donner au public l'occasion d'examiner l'ébauche du document, de poser des questions et de faire part des commentaires sur le PAC-I proposé.

SESSION PORTES OUVERTES

DATE : Jeudi 4 novembre 2021

HEURE : 18 h – 20 h

ENDROIT : Salle multimédia (Centre d'accueil Gilles-Gagnon)

523, route 11 Est, Hearst, ON P0L 1N0

À NOTER : les protocoles covid seront en place.

SOYEZ AVISÉS que, conformément à l'article 28 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*, L.R.O. 1990, tel que modifié, le Conseil de la Corporation de la Ville de Hearst tiendra une réunion publique dans le but de discuter et d'obtenir des commentaires sur l'ébauche du *Plan d'amélioration communautaire industriel* et sur les mesures incitatives qu'il propose dans ce plan.

RÉUNION PUBLIQUE

DATE : Mardi 7 décembre 2021

HEURE : 18 h 30

ENDROIT : Salle du conseil, Hôtel de Ville de Hearst

925, rue Alexandra, Hearst, ON P0L 1N0

BUT ET EFFET du Plan d'amélioration communautaire industriel proposé sont de soutenir et de promouvoir la croissance industrielle et les investissements dans la Ville de Hearst. Le *Plan d'amélioration communautaire industriel* proposé fournira un ensemble de programmes d'incitation financière pour soutenir le développement, le redéveloppement et l'amélioration des industries et des commerces dans la ville de Hearst.

TOUTE PERSONNE peut assister à la réunion publique et/ou faire une représentation orale ou écrite pour appuyer ou s'opposer au plan proposé ci-haut. Dans l'éventualité où vous ne pouvez pas assister à la réunion et que vous souhaitez soumettre vos commentaires par écrit, veuillez vous assurer que ceux-ci soient livrés au bureau du greffier à l'adresse ci-bas avant la date de la réunion.

SI UNE PERSONNE OU CORPS PUBLIC aurait autrement la capacité de faire appel de la décision de la Ville de Hearst auprès du Tribunal d'appel de l'Ontario, mais que la personne ou le corps public ne présente pas de soumission orale lors d'une réunion publique ou ne soumet pas de soumission écrite à la Ville de Hearst avant l'adoption du *Plan d'amélioration communautaire industriel* proposé, la personne ou le corps public n'a pas le droit de faire appel de la décision.

SI UNE PERSONNE OU CORPS PUBLIC ne présente pas de soumission orale à une rencontre publique ou ne fait pas de commentaire écrit à la Ville de Hearst avant l'adoption du *Plan d'amélioration communautaire industriel* proposé, la personne ou le corps public ne peut pas être ajouté comme partie à l'audience d'un appel devant le Tribunal de l'Ontario, à moins que, de l'avis du Tribunal, il existe des motifs raisonnables pour ajouter la personne ou le corps public comme partie.

SI VOUS DÉSIREZ ÊTRE AVISÉ de la décision de la Ville de Hearst concernant le *Plan d'amélioration communautaire industriel* proposé, vous devez en faire la demande écrite au service de développement économique de la Ville de Hearst, 523, route 11 Est, Hearst, ON P0L 1N0.

DES INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES et des copies de l'ébauche du *Plan d'amélioration communautaire industriel* sont disponibles au bureau de développement économique de la Ville de Hearst : 523, route 11 Est, Hearst, ON P0L 1N0, et sur le site Web de la Ville à www.hearst.ca.

Daté dans la Ville de Hearst ce 15e jour d'octobre 2021

Janine Lecours, Greffier

La Corporation de la Ville de Hearst

925, rue Alexandra, S.P. 5000

Hearst ON P0L 1N0

jlecours@hearst.ca



**THE CORPORATION OF THE TOWN OF HEARST
NOTICE OF OPEN HOUSE AND PUBLIC MEETING**

Industrial Community Improvement Plan (I-CIP)

TAKE NOTICE that the Town of Hearst will hold an Open House for the review of its *Industrial Community Improvement Project (I-CIP)*. The purpose of the Open House is to provide the public with an opportunity to review the draft document, ask questions, and provide feedback regarding the proposed *I-CIP*.

OPEN HOUSE

DATE : Thursday, November 4, 2021

TIME : 6:00 – 8:00 p.m

PLACE : Multimedia Room, Gilles Gagnon Welcome Centre

523 Highway 11 East, Hearst, ON P0L 1N0

Please note: Covid protocols will be in place.

TAKE NOTICE that in accordance with Section 28 of the *Planning Act*, R.S.O. 1990, as amended, the Council of the Corporation of the Town of Hearst will hold a Public Meeting for the purpose of discussing and obtaining feedback on the draft *Industrial Community Improvement Plan (I-CIP)* and the incentives it proposes therein.

PUBLIC MEETING

DATE : Tuesday, December 7, 2021

TIME : 6:30

PLACE : Council Chambers, Hearst Town Hall

925 Alexandra Street, Hearst, ON P0L 1N0

THE PURPOSE AND EFFECT of the proposed *Industrial Community Improvement Plan* is to support and promote industrial growth and investment in the Town of Hearst. The proposed *Industrial Community Improvement Plan* will provide a set of financial incentive programs to support development, redevelopment, and enhancement of industries and businesses in the Town of Hearst.

ANY PERSON may attend the public meeting and/or make written or verbal representation either in support of or in opposition to the proposed plan. In the event that you are unable to attend the meeting but wish to submit written comments, please ensure that your comments are delivered to the Clerk's office at the address stated at the end of this document prior to the date of the meeting.

IF A PERSON OR PUBLIC BODY would otherwise have an ability to appeal the decision of the Town of Hearst to the Ontario Land Tribunal but the person or public body does not make oral submissions at a public meeting or make written submissions to the Town of Hearst before the proposed *Industrial Community Improvement Plan* is adopted, the person or public body is not entitled to appeal the decision.

IF A PERSON OR PUBLIC BODY does not make oral submissions at a public meeting or make written submissions to the Town of Hearst before the proposed *Industrial Community Improvement Plan* is adopted, the person or public body may not be added as a party to the hearing of an appeal before the Ontario Tribunal unless, in the opinion of the Tribunal, there are reasonable grounds to add the person or public body as a party.

IF YOU WISH TO BE NOTIFIED of the decision of the Town of Hearst on the proposed *Industrial Community Improvement Plan*, you must make a written request to the Town of Hearst Economic Development Services, 523 Highway 11 East, Hearst, ON P0L 1N0.

ADDITIONAL INFORMATION and copies of the draft *Industrial Community Improvement Plan* are available at the Town of Hearst Economic Development Office : 523 Highway 11 East, Hearst, ON P0L 1N0, and on the Town's website at www.hearst.ca.

DATED at the Town of Hearst this 15th day of October 2021.

Janine Lecours, Clerk

The Corporation of the Town of Hearst

925 Alexandra St, Bag 5000

Hearst ON P0L 1N0

jlecours@hearst.ca



**À la recherche du candidat idéal pour
votre entreprise ?**

Annoncez-le avec nous !

705 372-1011

LES
Médias
de l'épinette noire

JOURNAL
LE NORD
CINN911.com

LES ANNONCES

Sincères remerciements



Où elle est, le soleil brille toujours et elle n'a pas froid. Elle n'a pas peur, elle n'a pas mal et elle n'est pas seule. Elle nous quitte, mais ne disparaîtra jamais, car elle fera toujours partie de qui nous sommes.

Lorsque nous perdons un être cher, il est réconfortant de se savoir entourés. C'est pourquoi nous voulons remercier toutes les personnes qui nous ont témoigné, de près ou de loin, leurs sympathies lors du décès de mon épouse, Huguette Caron.

Nous sommes touchés par votre soutien, soit par des prières, des offrandes de messe, des fleurs, des cartes de sympathie, les beaux messages sur Facebook ainsi que les visites au salon funéraire.

Un gros merci pour les dons reçus en nourriture, en cartes cadeaux et en argent. Merci mille fois pour vos dons faits aux Amies de la Providence (Dépôt Gamelin).

Nous souhaitons remercier le père Aimé pour le bel hommage à Huguette. Merci au père Grandmont, aux Filles d'Isabelle ainsi qu'à la chorale pour leur présence.

Un merci spécial à la Dre Nicole Ranger pour sa compassion et sa grande humanité pendant ces moments difficiles. Merci aux ambulanciers et aux infirmières pour vos soins attentionnés.

Finalement, merci à Cathy et Josée du Salon funéraire Fournier pour leur professionnalisme ainsi qu'à ceux et celles que nous aurions pu oublier.

C'est dans la peine et la douleur que nous reconnaissons les grandes âmes.

Roland, Guylaine, Jacinthe et Nathalie



Cuisinier/ère à temps partiel

Heures : Sur rotation de jour, de soirée et de fin de semaine

Salaires : Selon grille salariale de la convention collective

Début : Dès que possible

Qualifications

- Certification interprovinciale (Sceau rouge) **(ATOUT)**
- Diplôme de 12e année
- Expérience récente dans une cuisine commerciale ou un service alimentaire
- Bilinguisme (écrit et verbal)
- Cours « En bonnes mains » (formation sur la façon sécuritaire de manipuler les aliments)
- Bonne assiduité
- Ouverte à l'éducation continue
- Bonnes relations interpersonnelles
- Capable de travailler en équipe et de façon indépendante

Les demandes doivent être soumises par écrit à l'attention de la directrice générale **au plus tard 15 h le 29 octobre 2021** et doivent comprendre un résumé des qualifications et expériences de travail.

Nathalie Morin, CPA, CGA
Directrice générale



Sincères remerciements

Où il est, le soleil brille toujours et il n'a pas froid. Il n'a pas peur, il n'a pas mal et il n'est pas seul. Il nous quitte, mais ne disparaîtra jamais, car il fait toujours partie de qui nous sommes.

Lorsque nous perdons un être cher, il est réconfortant de se savoir entourés.

C'est pourquoi nous voulons remercier toutes les personnes, parents et ami(e)s qui nous ont témoigné, de près ou de loin, leurs sympathies lors du décès de Germain, que ce soit par des visites, des fleurs, de la nourriture, des cartes, des dons, des prières, des pensées, du soutien moral. Nous vous en sommes extrêmement reconnaissants.

Merci au Dr Papineau et au Dr Boucher, au personnel de l'Hôpital Notre-Dame de Hearst et de l'Équipe de santé familiale Nord-Aski pour les bons soins donnés à Germain. Merci au père Aimé et à la chorale pour la belle célébration.

Merci au Salon funéraire Fournier pour leur professionnalisme.

Merci, la famille de Germain Gosselin



Villeneuve Construction est à la recherche de

**TECHNICIENS DE CAMIONS ET
AUTOBUS/ÉQUIPEMENT LOURD -
APPRENTIS OU CERTIFIÉS**

pour les opérations de Hearst
postes permanents à temps plein

Les personnes intéressées à postuler peuvent consulter la page 'Carrières' de notre site web au villeneuve.ca afin d'examiner les descriptions d'emploi, **et envoyer leur C.V. par courriel au careers@villeneuve.ca.**

Nous remercions tous les candidat(e)s pour l'intérêt qu'ils portent à Villeneuve Construction, cependant seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

villeneuve.ca



Il s'agit d'un poste à la pige selon vos disponibilités. Nous recherchons des personnes curieuses étant capables de mener une entrevue pour ensuite écrire une chronique. Tous les sujets développés devront viser une personne ou un groupe de personnes de Hearst et de la région ou encore originaire de la région.

INFO : Steve Mc Innis, 705 372-1011



Réceptionniste / responsable de la distribution

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Accueil de la clientèle et réception des appels
- Distribution du journal et alimentation des réseaux sociaux

Envoyez votre curriculum vitae aux Médias de l'épinette noire, en personne au 1004, rue Prince ou à smcinnis@hearstmedias.ca



CORPORATION DE LA VILLE DE HEARST

OFFRE D'EMPLOI

Directeur/Directrice des ressources humaines et de la santé et sécurité

Responsabilités principales incluses, mais non limitées à :

- ✓ Élaborer, mettre à jour, recommander et implémenter des stratégies, des programmes, des politiques et des données en matière de ressources humaines et de santé et sécurité, en consultation avec l'équipe de direction et les départements opérationnels, correspondant à l'orientation stratégique corporative;
- ✓ Assister la direction dans la mise en œuvre de services aux employés, notamment, la formation et le développement des employés;
- ✓ Coordonner tous les aspects du recrutement de main-d'œuvre;
- ✓ Coordonner et gérer le comité mixte de santé et sécurité;
- ✓ Gérer le Plan et le Comité d'accessibilité de la Municipalité;
- ✓ Fournir un support à la direction pour les relations de travail;
- ✓ Préparer et recommander le plan d'affaires et le budget annuel pour les initiatives de ressources humaines; administrer les budgets approuvés conformément à la Politique d'achat municipale.

Compétences requises :

- ✓ Diplôme collégial ou universitaire en gestion des ressources humaines, relations industrielles, administration des affaires ou autre domaine connexe;
- ✓ Habiletés à nouer des relations, à favoriser la collaboration et à diriger le changement;
- ✓ Excellentes compétences interpersonnelles, de gestion de projet/de temps, d'analyse, de recherche, de préparation de rapport, de présentation, de facilitation, de résolution de problèmes, de développement organisationnel et de coaching/supervision;
- ✓ Connaissance de logiciels informatiques de traitement de texte, de tableur, de présentation, d'analyse et de base de données de RH, et connaissance des applications SIRH;
- ✓ Le bilinguisme est essentiel (parlé et écrit);
- ✓ Certification professionnelle en ressources humaines serait un atout.

Salaire :

Le salaire est établi en fonction du programme d'administration salariale, de la classification 11, qui se situe entre 66304 \$ et 82880 \$ annuellement, proportionné aux qualifications et à l'expérience. Un programme d'avantages sociaux complet est offert.

Pour une description de tâches plus détaillée, veuillez consulter le site Web de la Ville : www.hearst.ca

Les personnes intéressées devront soumettre leur candidature avant **16 h, le vendredi 19 novembre 2021**, à l'adresse suivante ou par courriel :

Yves Morrissette
Administrateur en chef
925, rue Alexandra
Sac postal 5000
Hearst, Ontario P0L 1N0
ymorrissette@hearst.ca

La Corporation de la Ville de Hearst est un employeur qui souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et qui répond aux besoins des demandeurs en vertu du Code ontarien des droits de la personne et de la Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO) pendant toutes les étapes du recrutement et du processus de sélection. Veuillez communiquer avec la personne susnommée pour toute demande d'accommodement.



CORPORATION DE LA VILLE DE HEARST

OFFRE D'EMPLOI

Officier adjoint aux arrêtés municipaux –
dépotoir municipal

La Corporation de la Ville de Hearst est à la recherche d'une personne dédiée, fiable et honnête avec d'excellentes aptitudes en relations interpersonnelles pour occuper le poste d'officier adjoint aux arrêtés municipaux pour le dépotoir municipal.

Responsabilités principales :

- ✓ Assurer le service à la clientèle au dépotoir et à la station de transfert de recyclage pour renforcer les règlements de l'arrêté municipal 87-16;
- ✓ Inspecter les déchets, facturer et percevoir les paiements en fonction du volume et de la classe de déchets, diriger la clientèle aux endroits désignés du site;
- ✓ Compléter les rapports et la documentation pertinente pour la gestion du dépotoir et noter des statistiques pour mesurer la performance du programme municipal de gestion des déchets;
- ✓ Possibilité d'effectuer certaines tâches dans le département des arrêtés municipaux.

Compétences requises :

- ✓ Expérience d'au moins 3 ans au service à la clientèle et dans les transactions financières;
- ✓ Capacité d'effectuer des calculs mathématiques simples pour estimer le volume de déchets;
- ✓ Connaissance de base du logiciel Microsoft Office (Word, Excel et PowerPoint);
- ✓ Capacité de communiquer effectivement dans les deux langues officielles (oral et écrit).

Salaire :

Le salaire est établi en fonction du programme d'administration salariale, de la classification 4 qui se situe entre 37328 \$ et 46660 \$ annuellement, proportionné aux qualifications et à l'expérience. Un programme d'avantages sociaux complet est offert.

Pour une description de tâches plus détaillée, veuillez consulter le site Web de la Ville : www.hearst.ca

Les personnes intéressées devront soumettre leur candidature avant **16 h, le jeudi 4 novembre 2021**, à l'adresse suivante ou par courriel :

Robert Gladu
Officier supérieur aux arrêtés municipaux
925, rue Alexandra
Sac postal 5000
Hearst, Ontario P0L 1N0
rgladu@hearst.ca

La Corporation de la Ville de Hearst est un employeur qui souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et qui répond aux besoins des demandeurs en vertu du Code ontarien des droits de la personne et de la Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO) pendant toutes les étapes du recrutement et du processus de sélection. Veuillez communiquer avec la personne susnommée pour toute demande d'accommodement.

L'INFO SOUS LA LOUPE

AVEC STEVE MC INNIS

VOTRE émission d'affaires publiques

TOUS LES VENDREDIS

DE 11 H À 13 H

EN REPRISE LES SAMEDIS DE 9 H À 11 H

Sur les ondes du **CINN911.com** Présenté par la **Caisse Alliance**




FAITES-NOUS STÉRILISER

LES RETROUVAILLES D'ANIMAUX HEARST




Radio Bingo


samedi 30 octobre

3000 \$





CENTRE ÉDUCATÔT HUB



Lieu de travail : Centre pour l'enfant et la famille ON y va

Offre d'emploi : ÉDUCATEUR-RICE DE LA PETITE ENFANCE ACCRÉDITÉ-E

Heure de travail : 30 heures par semaine avec possibilité d'accomplir des heures supplémentaires au Centre Éducatôt Hub

Entrée en fonction : Remplacement de congé de maternité de décembre 2021 à janvier 2023

Rémunération : 21,60 \$/heure

Mandat du poste

L'éducateur-rice est responsable de l'animation de groupe de jeux pour les enfants et les parents au Centre pour l'enfant et la famille ON y va. Nos groupes de jeux sont livrés à nos sites principaux de Hearst et Mattice ainsi qu'à nos sites communautaires.

Fonctions et responsabilités

- ✓ Organiser, préparer et animer des activités d'apprentissage pour les enfants et les parents;
- ✓ Contribuer au bon fonctionnement du programme et s'assurer d'offrir un programme de qualité;
- ✓ Offrir des activités qui stimulent la curiosité, l'esprit d'enquête, la découverte, la résolution de problèmes, l'apprentissage et la capacité de communication des enfants;
- ✓ Connaître et mettre en pratique « Comment Apprend-On ? », la Pédagogie de l'Ontario sur la petite enfance;
- ✓ Bâtir une relation de confiance avec les parents et échanger avec eux sur le développement de l'enfant;
- ✓ Développer une relation avec les enfants et les parents basée sur le respect, l'unicité et le plaisir;
- ✓ Accéder à l'information auprès des parents à l'égard du développement de l'enfant et le rôle parental;
- ✓ Veiller au bien-être et à la sécurité des enfants;
- ✓ Assurer l'entretien du matériel et des locaux.

Éducation, compétences et expérience

- ✓ Diplôme d'études postsecondaires en éducation de la petite enfance, en travail social, en psychologie, en technique d'éducation spécialisée, ou autre domaine équivalent; si ce n'est déjà fait, la personne choisie devra obtenir les qualifications requises pour devenir membre de l'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance;
- ✓ Connaissance du développement de la petite enfance;
- ✓ Forte capacité à communiquer couramment en français et en anglais à l'oral et à l'écrit;
- ✓ Être disponible pour travailler le matin, l'après-midi, le soir et la fin de semaine;
- ✓ Détenir un permis de conduire valide et avoir accès à un véhicule pour déplacements fréquents;
- ✓ Posséder un certificat valide de premiers soins de niveau C (secourisme général et RCR/DEA);
- ✓ Posséder un record vierge d'antécédents judiciaires, incluant une vérification pour le secteur de personnes vulnérables.

Si ce poste vous intéresse, vous êtes invités-es à soumettre votre curriculum vitae, accompagné d'une lettre de présentation, avant le jeudi 11 novembre 2021 à 16 h.

Brigitte Bouffard
Directrice du Centre Éducatôt – Centre à l'enfant et à la famille ON y va
1100, rue Edward
S.P. 5000, Hearst, Ontario POL 1N0
bbouffard@hearst.ca

La Corporation de la Ville de Hearst est un employeur qui souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et qui répond aux besoins des demandeurs en vertu du Code ontarien des droits de la personne et de la Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO) pendant toutes les étapes du recrutement et du processus de sélection. Veuillez communiquer avec la personne susnommée pour toute demande d'accommodement.

Evolugen

Vous prévoyez pêcher?

ATTENTION !
Les conditions de l'eau peuvent changer rapidement à proximité des barrages.

 **Restez à l'écart des barrages et respectez les avertissements.**



1.877.986.4364
ontario.info@evolugen.com
evolugen.com/fr/secureite

Une grosse victoire contre les Voodoos de Powassan

Par Steve Mc Innis

Les Lumberjacks ont arraché une victoire aux Voodoos de Powassan en prolongation après avoir tiré de l'arrière jusqu'en fin de troisième période. Le meilleur pointeur de la ligue, Zachary Demers, a permis aux siens de se rendre en prolongation et de se sauver avec les deux points au classement.

Une rivalité amicale s'est installée entre les Voodoos et les Lumberjacks. On devrait plutôt dire entre les deux entraîneurs-chefs, Marc-Alain Bégin des Jacks et celui de Powassan, Marc Lafleur. Actuellement, le coach des Jacks a eu le meilleur sur son mentor avec deux victoires en prolongation et une seule défaite.

Deux joueurs habitués à noircir la feuille de match, Raphaël Lajeunesse et Zachary Demers, ont été les marqueurs en temps régulier. L'attaquant format géant, Riley Klugerman, a joué les héros en faisant soulever la foule du centre récréatif Claude-Larose alors qu'il ne restait que vingt secondes pour compléter la prolongation et se

rendre aux tirs de barrage.

Cette quatrième période de jeu semble avoir été l'affaire de l'Orange et Noir puisqu'aucun lancer des Voodoos n'a atteint Liam Oxner. Au cours de la partie, celui-ci a stoppé 28 des 30 lancers de Powassan alors que Hearst a dirigé 41 lancers vers le gardien adverse qui a quand même obtenu la troisième étoile de la partie.

Les estrades de la patinoire Claude-Giroux comptaient 351 spectateurs. Il s'agit d'un début de saison timide quant à l'assistance. Pourtant, la réglementation en matière de pan-démie n'impose aucune limite. La moyenne de billets vendus a carrément baissé de moitié comparativement aux saisons précédant la pandémie.

Honneurs individuels

Zachary Demers trône en tête des pointeurs de la ligue avec cinq buts et 15 passes pour un total de 20 points en 12 rencontres. Il faut toutefois attendre à la quinzième position avant de voir un autre Jack. Raphaël Lajeunesse occupe

cette place avec 13 points, sept buts et six passes en onze rencontres.

L'équipe locale peut compter sur l'un des meilleurs duos de gardiens de la ligue. En douze départs, ils se sont divisé le travail, avec six rencontres chacun. Liam Oxner a cumulé une moyenne de 2,29 comparativement à 2,31 pour la recrue, Matteo Gennaro. C'est respectivement bon pour les quatrième et cinquième positions du

classement des cerbères du circuit.

Hearst occupe la troisième position du classement de l'Est, mais avec deux matchs en main sur l'équipe en deuxième place. Une seule rencontre est au calendrier des locaux la fin de semaine prochaine. Les Jacks procéderont à un court voyage à Timmins pour y affronter le Rock vendredi.



Photo : Marc-André Longval

Division Est	PJ	G	P	PP	PT	PTS
1- Timmins, Rock	12	10	1	1	0	21
2- Powassan, Voodoos	14	9	2	2	1	21
3- Hearst, Lumberjacks	12	9	2	1	0	19
4- Rivière des Français, Rapides	12	5	7	0	0	10
5- Kirkland Lake, Gold Miners	14	4	9	0	1	9
6- Cochrane, Crunch	14	2	10	1	1	6

Division Ouest	PJ	G	P	PP	PT	PTS
1- Soo, Thunderbirds	12	9	2	0	1	19
2- Soo, Eagles	10	7	2	1	0	15
3- Blind River, Beavers	14	7	6	1	0	15
4- Espanola, Express	15	7	7	1	0	15
5- Greater Sudbury, Cubs	16	4	8	0	0	14
6- Elliot Lake, Red Wings	15	2	11	0	0	8

LE FANATIQUE
tous les mercredis de 19 h à 21 h
... et beaucoup plus
Avec GUY MORIN !
Sur les ondes de **CINN911.com**
BRIAN'S FOUR NEIGHBOURS fier commanditaire

Journaliste

SOMMAIRE DES RESPONSABILITES

Sous la supervision du directeur de l'information, le/la journaliste voit à recueillir des éléments d'information qui présentent un intérêt pour le public et relate cette information sur les différentes plateformes (radiophonique, presse écrite et plateforme web).

Les Médias de l'épinette noire gèrent la radio CINN 91,1, le journal Le Nord et ses sites Internet et médias sociaux afin de desservir la population de Hearst et la région. Ce poste a pour but d'élargir le territoire des Médias vers l'ouest, soit à la communauté francophone du grand Greenstone.

PLUS SPÉCIFIQUEMENT, IL/ELLE DOIT

- recueillir des éléments d'information par observation, enquêtes, entrevues, etc.;
- vérifier l'exactitude des informations recueillies;
- rédiger des textes pour la radio, le journal et les sites web relatant l'information recueillie;
- effectuer toute autre tâche connexe requise par son supérieur.

EXIGENCES DU POSTE

- Maîtrise technique des ordinateurs Mac
- Excellente maîtrise du français écrit et parlé, et bonne connaissance de l'anglais
- Bonne gestion de stress : travailler avec des délais serrés et sous pression

Le salaire est de 18 \$ l'heure, 40 heures par semaine. Nous cherchons quelqu'un de disponible le plus tôt possible.

Cet emploi est assujéti à des conditions d'une subvention reçue du programme Effet Multiplicateur Nord.

Envoyez préférentiellement votre curriculum vitae par courriel : smcinnis@hearstmedias.ca

Steve Mc Innis - Directeur général

1004, rue Prince, Hearst, Ontario POL 1N0 Tél. : 705 372-1011

Assemblée
de la francophonie de l'Ontario

FedNor

Effet
multiplicateur
nord

Canada

URGENT

Aidez-nous à trouver des employés afin de poursuivre la mission des Médias de l'épinette noire

EMPLOI + GRAPHISTE

Tu fais preuve de créativité,
tu as de la facilité à utiliser un ordinateur?

Le poste de graphiste au Journal Le Nord est pour toi!

Si tu cherches un nouveau défi, c'est avec plaisir que nous te fournirons la formation pour que tu puisses accomplir ce travail facilement.

Il s'agit d'un poste permanent à temps plein.

NOUS RECHERCHONS 3 CHRONIQUEURS COMMUNAUTAIRES

Il s'agit d'un poste à la pige (occasionnel), selon vos disponibilités. Nous recherchons des personnes curieuses, capables de mener une entrevue pour ensuite écrire une chronique. Tous les sujets développés devront viser une personne ou un groupe de personnes de Hearst et de la région ou encore originaire de la région.

Vous pouvez trouver vos propres sujets, mais nous sommes en mesure de vous en suggérer grâce à des remue-méninges.

EMPLOI ADJOINT(E) À LA DIRECTION

Relevant de la direction générale, le/la titulaire a pour principale responsabilité de veiller à l'harmonisation continue de tous les services et de la comptabilité des Médias de l'épinette noire.

Il s'agit d'un poste à temps plein, 40 heures/semaine.

Cette personne doit être en mesure de faire de la tenue de livres, faire de la facturation, prendre des notes lors des réunions, tenir un agenda, déceler les priorités et pouvoir mener des projets de A à Z.



EMPLOI RÉCEPTIONNISTE / DISTRIBUTION

Accueil de la clientèle, réception des appels et aide à la direction générale. Cette personne est également responsable de la distribution du journal.

Nous recherchons quelqu'un avec une très bonne maîtrise du français écrit et parlé, et une bonne connaissance de l'anglais. Cette personne doit également être professionnelle, gentille, courtoise et afficher une image professionnelle.

EMPLOI JOURNALISTE

Cette personne voit à recueillir des éléments d'information qui présentent un intérêt pour le public, et la relater sur les différentes plateformes (radiophonique, presse écrite et site web).

L'emploi nécessite une excellente maîtrise du français écrit et parlé ainsi qu'une bonne connaissance de l'anglais. Cette personne doit s'intéresser à l'actualité locale, régionale et nationale.

Le salaire est de 18 \$ l'heure, 40 heures par semaine. Cet emploi est assujéti à des conditions d'une subvention reçue du programme Effet Multiplicateur Nord.



COMMUNIQUEZ AVEC NOUS POUR INFORMATION

Envoyez votre curriculum vitae aux Médias de l'épinette noire, en personne au 1004, rue Prince ou par courriel à smcinnis@hearstmedias.ca

VOUS AVEZ DES QUESTIONS? : 705 372-1011

IDÉALEMENT, PASSEZ PORTER VOTRE C.V. EN PERSONNE PENDANT LES HEURES D'OUVERTURE, DU LUNDI AU VENDREDI, DE 9 H À 18 H.

P.S. Des références seront exigées lors de l'entrevue d'embauche.

